

Rapport annuel

au 30 juin 2014

LBPAM MULTI ACTIONS MONDE

Part «A»

Part «R»

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Informations réglementaires concernant l'OPC

Durant l'été 2014, la mise à jour du prospectus de votre FCP sera effectuée afin (i) de tenir compte des évolutions réglementaires liées à la Directive AIFM et (ii) de préciser l'élément comptable suivant : la possibilité d'utiliser le report sur les sommes distribuables, sans modification des modalités d'affectation des parts concernées.

Commentaire de gestion

Environnement

En Europe et aux États-Unis, le début de la période sous revue aura été marqué par les différentes actions des banques centrales, avec des incidences plus ou moins fortes sur les marchés émergents et sur les marchés des pays développés. Nous retiendrons du troisième trimestre 2013 que la valse de la fin du QE aura duré bien plus longtemps que prévu, la Fed ayant finalement décidé de ne pas opérer un retrait progressif de sa politique accommodante dès le mois de septembre 2013. En plus de l'incertitude grandissante sur le calendrier de fin du QE, nous avons assisté au retrait de Lawrence Summers de la course à la tête de la Fed, laissant une place importante à la candidature de Janet Yellen, considérée comme 'accommodante'. Au quatrième trimestre 2013, après avoir surpris les marchés en septembre en ne modifiant pas sa politique accommodante, la Fed a finalement décidé de commencer le ralentissement des rachats d'actifs dès le 1^{er} janvier 2014. De son côté, la BCE et son président Mario Draghi ne furent pas en reste, avec l'annonce surprise, en novembre 2013, d'une baisse de taux afin de contenir l'inflation et de faire baisser l'euro. Au début de l'année 2014, lors du premier comité de politique monétaire sous la direction de Janet Yellen, la Fed s'est montrée plus offensive qu'attendu, annonçant une hausse de taux pour 2015. Au premier trimestre 2014, les marchés actions ont évolué sans tendance forte. Du côté de la BCE, après avoir tenu en haleine les investisseurs durant les premiers mois de l'année 2014, Mario Draghi, lors de la réunion très attendue de juin, a aligné ses actes sur les propos tenus depuis près de deux ans et qui ont contribué à sauver la zone euro. Parmi les mesures de la BCE, notons la baisse des principaux taux d'intérêt, et, chose inédite, les taux de dépôts fixés à un niveau négatif. Ces annonces ont été accueillies favorablement par les marchés, et ont eu pour effet de faire baisser l'euro et de diminuer un peu plus la volatilité observée sur les marchés financiers. Aux États-Unis, la Fed a annoncé la poursuite de son processus de diminution de rachats d'actifs, tout en maintenant une politique accommodante. Suite aux discours de la BCE et de la Fed, les marchés actions ont évolué à des niveaux record, malgré une crise persistante en Irak et une forte révision de la croissance du PIB américain au premier trimestre 2013.

Au Japon, Haruhiko Kuroda, le nouveau gouverneur de la Banque du Japon, a annoncé une refonte de la politique de l'institution et le doublement du rythme de rachat mensuel d'obligations, avec pour objectif d'atteindre une inflation de 2 % en 2015. Si les performances boursières des indices d'actions japonaises, en devise locale, étaient très élevées en 2013, le début de l'année 2014 a démarré sur une note négative. La BoJ a confirmé le statu quo de sa politique monétaire, faisant état d'une reprise modérée de l'économie. Les principales publications macroéconomiques du début d'année furent décevantes. Au premier trimestre 2014, le pays a bénéficié d'un coup d'accélérateur sur la période précédant la mise en place de la hausse de la TVA. Cette période a également été marquée par le nouveau plan de réformes structurelles présenté par Shinzo Abe dans le cadre de 'la troisième flèche des abenomics' mais dont l'impact fut limité sur les marchés. Au second trimestre 2014, le marché actions a bénéficié de l'annonce du fonds de pension des fonctionnaires d'augmenter significativement ses investissements en actions nippones, de la mise en place d'un plan d'épargne en actions défiscalisé et également d'une prochaine baisse du taux d'imposition des sociétés.

Au sein de la sphère des pays émergents, les éléments relatifs au ralentissement du rachat d'actifs par la Fed ont provoqué des situations de crise dispersées, plus ou moins fortes selon les pays et les zones géographiques. Un des éléments le plus visible fut les flux sortants de ces marchés, aussi bien actions que taux, au cours de l'année 2013. Les pays les plus touchés furent l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et la Turquie, avec pour symptômes communs des déséquilibres de balances courantes, des déficits budgétaires et un niveau d'inflation préoccupant. Nous pouvons également évoquer notamment la dévaluation du peso argentin et du doublement des taux d'intérêt de la banque centrale turque, alors que les attaques contre les monnaies émergentes les plus fragiles se sont multipliées. Dans un autre registre, d'autres pays comme le Venezuela, et plus récemment l'Ukraine, ont vu leur probabilité de défaut de paiement augmenter. Si les investisseurs avaient largement quitté la classe d'actifs en 2013, les deux premiers trimestres de l'année 2014 furent marqués par un ralentissement des rachats, laissant parfois même la place à un retour des flux positifs sur des niveaux de valorisation historiquement bas, et malgré les événements géopolitiques en Ukraine et en Russie. En Inde, le marché a fait bonne figure, surfant sur le changement de majorité politique et profitant de bons indicateurs économiques. Enfin, la Chine fut l'objet d'une attention particulière et les investisseurs furent particulièrement sensibles aux réformes annoncées par le gouvernement Chinois suite au plénum du parti communiste.

Gestion du portefeuille

LBPAM Multi Actions Monde est un fonds de multigestion. Son portefeuille est investi en OPC d'actions des différentes zones géographiques comprises dans l'indice MSCI All Countries World (Europe, États-Unis, Japon et Emergents).

L'exposition actions du portefeuille est restée proche de 100 % au cours de l'exercice sous revue, avec en moyenne une exposition de 88 % aux actions des pays développés et une exposition de 12 % aux actions des pays émergents. Cherchant à combiner des profils de gestion différents, nous avons retenu plusieurs OPC ayant des processus d'investissements différents au sein de chaque zone géographique. Au cours de l'exercice, et notamment au cours du premier semestre 2014, les conditions de marché nous ont incités à diminuer le poids des fonds à gestion active au profit de fonds à gestion passive ou présentant un biais défensif.

Au sein de notre allocation en actions américaines, nous avons introduit en portefeuille des positions sur les fonds 'UNI-GLOBAL EQUITIES US', 'LYXOR ETF MSCI USA' et 'BGF US SMALL & MIDCAP OPPS' au détriment des fonds 'MFS MERIDIAN US CONCENTRATED GR', 'FOURPOINTS AMERICA' et 'VONTOBEL US VALUE EQUITY'. Au sein de notre allocation en actions européennes, nous avons introduit en portefeuille les fonds 'UNI-GLOBAL EQUITIES EUROPE', 'LBPAM ACTIONS DIVIDENDE EUROPE' et 'LYXOR ETF MSCI EUROPE', au détriment des fonds 'MFS MERIDIAN EUROPEAN RESEARCH', 'INVESCO ACTIONS EURO' et 'RENAISSANCE EUROPE'. Au sein de notre allocation en actions japonaises et asiatiques, nous avons introduit en portefeuille des positions sur les fonds 'LBPAM ACTIONS INDICE JAPON', 'UNI-GLOBAL EQUITIES JAPAN' et 'M&G ASIAN' au détriment des fonds 'DB X-TRACKERS MSCI JAPAN UCITS ETF', 'BGF JAPAN SMALL & MIDCAP OPPS' et 'FIDELITY SOUTH EAST ASIA'. Enfin, au sein de notre allocation en actions émergentes, nous avons remplacé le fonds 'SSGA EMERGING ASIA ALPHA EQUITY' par le fonds 'SCHRODER ISF EMERG ASIA'.

Au 30 juin 2014, le portefeuille était constitué de 20 OPC, et les 10 premières lignes du portefeuille représentaient près de 60 % de l'actif net.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

www.labanquepostale-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	46 975 256,87	33 536 488,94
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo­ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	46 975 256,87	33 536 488,94
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	46 975 256,87	33 536 488,94
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 291 901,20	61 833,34
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 291 901,20	61 833,34
Comptes financiers	0,12	67 811,84
Liquidités	0,12	67 811,84
Total de l'actif	48 267 158,19	33 666 134,12

BILAN PASSIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Capitaux propres		
Capital	43 108 726,92	28 587 488,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	4 296 460,63	4 978 274,36
Résultat de l'exercice (a, b)	-383 128,96	-249 252,90
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	47 022 058,59	33 316 510,40
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	432 439,11	349 623,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	432 439,11	349 623,72
Comptes financiers	812 660,49	0,00
Concours bancaires courants	812 660,49	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	48 267 158,19	33 666 134,12

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 079,62	654,94
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	1 164,92
Produits sur titres de créances	0,00	269,64
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	14 079,62	2 089,50
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	903,29	586,68
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	903,29	586,68
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	13 176,33	1 502,82
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	362 390,64	231 433,99
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-349 214,31	-229 931,17
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-33 914,65	-19 321,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	-383 128,96	-249 252,90

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les données des exercices précédents n'ont pas fait l'objet de retraitement.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé hors Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
Les parts ou actions des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.
5. A l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.
Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du premier cours pratiqué le jour de l'évaluation.
 - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.

- d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.
9. Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan
L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclu, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. La commission de souscription est non acquise au FCP ; elle revient à la société de gestion et au commercialisateur.
12. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à :
- pour la part D1 (ou part A) : 1,50 % TTC
 - pour la part D2 (ou part R) : 1,50 % TTC
- Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
13. Le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de :
- pour la part D1 : 1,35 % TTC sur l'actif moyen annuel
 - pour la part D2 : 1,35 % TTC sur l'actif moyen annuel.
14. Les rétrocessions de frais de gestion pour les fonds internes sont calculées quotidiennement sur la base des valeurs boursières de chaque fonds cible pour les OPC de LBPAM.

Code ISIN	Libellé valeur	Somme de retrocession
FR0010392951	LBPAM TRESORERIE M	81,99
FR0010711085	LBPAM ACT.DIV.EUROPE	96,37
FR0010892471	LBPAM ACTIONS JAPONR	2400,63
FR0011361054	LBPAM ACTIONS JAPONH	9243,09
LU0235308482	ALKEN FUND EUROPEAN OPPORTUNITIES - R - C	2962,34
FR0000994451	BEST BUSINESS MODELS - A - C	133,86
LU0011846440	BLACKROCK GLOBAL FUNDS EUROPEAN FUND - A2 EUR - C	5687,13
LU0072462186	BLACKROCK GLOBAL FUNDS EUROPEAN VALUE FUND - A2 EUR - C	7205,52
LU0171289068	BLACKROCK GLOBAL FUNDS JAPAN SMALL & MIDCAP OPPORTUNITIES FUND - A2 EUR - C	3577,7
LU0072463663	BLACKROCK GLOBAL FUNDS LATIN AMERICAN FUND - A2 USD - C	1174,33
LU0072461881	BLACKROCK GLOBAL FUNDS US BASIC VALUE FUND - A2 USD - C	7713,77
LU0171298648	BLACKROCK GLOBAL FUNDS US SMALL & MIDCAP OPPORTUNITIES FUND - A2 EUR - C	375,11
FR0010128587	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND - - C	964,7
FR0000008674	FIDELITY EUROPE - C	409,08
LU0048574536	FIDELITY FUNDS AUSTRALIA FUND - A - D	235,65
LU0088814487	FIDELITY FUNDS EURO BLUE CHIP FUND - A EUR - D	276,83
LU0050427557	FIDELITY FUNDS LATIN AMERICA FUND - A USD - D	2687,08
LU0261946445	FIDELITY FUNDS SOUTH EAST ASIA FUND - A EUR - C	6353,19
LU0200080918	HENDERSON GARTMORE FUND LATIN AMERICAN FUND - R EUR - C	857,08
LU0138821268	HENDERSON HORIZON FUND PAN EUROPEAN EQUITY FUND - A2 - C	1428,69
LU0334857355	INVESCO FUNDS ASIA CONSUMER DEMAND FUND - A - C	489,22
LU0607515367	INVESCO FUNDS INVESCO JAPANESE VALUE EQUITY FUND - A - C	6667,66
LU0028118809	INVESCO FUNDS INVESCO PAN EUROPEAN EQUITY FUND - A - C	13872,38
LU0292454872	JP MORGAN FUNDS US SELECT EQUITY PLUS FUND - A USD - C	22657,87
IE00B19Z4B17	LEGG MASON GLOBAL FUNDS ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND - A USD - C	4077,81
GB0030939770	M & G INVESTMENT FUNDS (1) M & G ASIAN FUND - A EUR - C	1029,14
FR0007078753	METROPOLE EURO - A	91,46
LU0219424131	MFS MERIDIAN FUNDS EUROPEAN RESEARCH FUND - I1 - C	680,18
LU0406715523	MFS MERIDIAN FUNDS LATIN AMERICAN EQUITY FUND - I1 EUR - C	165,19

Code ISIN	Libellé valeur	Somme de retrocession
LU0219445482	MFS MERIDIAN FUNDS US CONCENTRATED GROWTH FUND - I1 USD - C	688,44
LU0130099459	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I LOOMIS SAYLES US RESEARCH FUND - I/A USD - C	4394,17
BE0057451271	PETERCAM B FUND EQUITIES EUROPE DIVIDEND - B - C	917,35
LU0132182006	PIONEER FUNDS US RESEARCH - A USD - C	16923,49
FR0000295230	RENAISSANCE EUROPE	1226,03
LU0106817157	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING EUROPE - A - C	2397,93
FR0000027146	SSGA EMERGING ASIA ALPHA EQUITY FUND I - P EUR - C	8337,88
LU0174119429	T. ROWE PRICE FUNDS US LARGE CAP GROWTH EQUITY FUND - A - C	23729,01
LU0133099654	T. ROWE PRICE FUNDS US LARGE CAP VALUE EQUITY FUND - A - C	17981,58
LU0035765741	VONTOBEL FUND US VALUE EQUITY - B - C	3150,51
Total		183341,44

15. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
16. Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée du mois de juin.
17. Conformément au règlement, le résultat de l'exercice est capitalisé et/ou distribué. Le FCP pourra procéder à la distribution d'acomptes.
18. Affectation des sommes distribuables.

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « A » et « R »
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution ; possibilité de distribuer des acomptes
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Distribution (totale ou partielle) ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion (à compter du 1 ^{er} janvier 2013)

2. Évolution de l'actif net au 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Actif net en début d'exercice	33 316 510,40	25 249 194,42
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	8 905 541,12	5 146 501,59
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 000 691,90	-754 675,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 046 294,65	4 682 315,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-514 720,49	-247 907,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 866,36	-1 552,41
Différences de change	-712 111,05	-969 381,12
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 332 316,53	441 946,09
Différence d'estimation exercice N	4 357 512,37	2 025 195,84
Différence d'estimation exercice N-1	-2 025 195,84	-1 583 249,75
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-349 214,31	-229 931,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	47 022 058,59	33 316 510,40

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	812 660,49	1,73
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	812 660,49	1,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		AUD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	22 830 211,60	48,55	2 389 965,04	5,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	70 747,58	0,15	1 788,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	51 443,68	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	42 954,96	0,09	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2014
Créances	
Ventes à règlement différé	1 246 933,78
Rétrocession de frais de gestion	44 967,42
Total des créances	1 291 901,20
Dettes	
Achats à règlement différé	379 467,45
Rachats à payer	1 100,00
Frais de gestion	51 871,66
Total des dettes	432 439,11

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE A		
Parts souscrites durant l'exercice	21 232,00004	2 916 188,05
Parts rachetées durant l'exercice	-4 830,00005	-662 296,85
Solde net des souscriptions/rachats	16 401,99999	2 253 891,20
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE R		
Parts souscrites durant l'exercice	43 360,53652	5 989 353,07
Parts rachetées durant l'exercice	-2 405,54886	-338 395,05
Solde net des souscriptions/rachats	40 954,98766	5 650 958,02

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE A	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE R	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/06/2014
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	387 795,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	130 572,09
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	157 936,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	52 769,35

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 292 734,35
	FR0010711085	LBPAM ACTIONS DIVIDENDES EUROPE	1 409 766,93
	FR0010892471	LBPAM ACTIONS JAPON R	1 413 098,40
	FR0010600239	TOCQUEVILLE VALUE EUROPE I FCP 4DEC	469 869,02
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-383 128,96	-249 252,90
Total	-383 128,96	-249 252,90
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-256 927,50	-187 983,52
Total	-256 927,50	-187 983,52
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-126 201,46	-61 269,38
Total	-126 201,46	-61 269,38

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 296 460,63	4 978 274,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 296 460,63	4 978 274,36
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 880 466,73	3 754 646,03
Total	2 880 466,73	3 754 646,03
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 415 993,90	1 223 628,33
Total	1 415 993,90	1 223 628,33

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2010	30/06/2011	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014
Actif net Global en EUR	15 544 572,34	20 453 122,76	25 249 194,42	33 316 510,40	47 022 058,59
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE A					
Actif net en EUR	14 574 013,64	17 676 378,71	20 918 326,95	25 127 524,74	31 533 898,83
Nombre de titres	146 029,00000	163 184,00000	188 992,00000	199 073,79837	215 475,79836
Valeur liquidative unitaire en EUR	99,80	108,32	110,68	126,22	146,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	18,86	13,36
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,63	-0,78	-0,70	-0,94	-1,19
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE R					
Actif net en EUR	970 558,70	2 776 744,05	4 330 867,47	8 188 985,66	15 488 159,76
Nombre de titres	9 724,86272	25 634,21931	39 128,33804	64 877,60389	105 832,59155
Valeur liquidative unitaire en EUR	99,80	108,32	110,68	126,22	146,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	18,86	13,37
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,63	-0,78	-0,70	-0,94	-1,19

3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPC français à vocation générale				
FRANCE				
LBPAM ACTIONS DIVIDENDES EUROPE	EUR	891	1 409 766,93	3,00
LBPAM ACTIONS JAPON R	EUR	1 083	1 413 098,40	3,01
LYXOR ETF MSCI EUROPE	EUR	7 669	913 684,66	1,94
LYXOR ETF MSCI USA A	EUR	15 167	2 110 943,06	4,48
LYXOR ETF SOUTH AFRICA	EUR	11 637	378 667,98	0,81
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	176	925 284,80	1,97
TOCQUEVILLE VALUE EUROPE I FCP 4DEC	EUR	2 378	469 869,02	1,00
TOTAL FRANCE			7 621 314,85	16,21
TOTAL OPC français à vocation générale			7 621 314,85	16,21
OPC européens coordonnés et assimilables				
BELGIQUE				
Pet.Eq.Europe Div.C Cap. / EX PAM EQUITIES EUROPE DIVID. CAP	EUR	6 721	1 406 369,25	2,99
TOTAL BELGIQUE			1 406 369,25	2,99
IRLANDE				
ISHARES EURO STOXX 50 ETF	EUR	27 395	908 692,15	1,93
TOTAL IRLANDE			908 692,15	1,93
LUXEMBOURG				
ALKEN FD EUROP.OPPOR.R C.5DEC	EUR	7 039	1 426 523,74	3,03
BRGF EUROPEAN FUND A2 CAP.2DEC	EUR	7 038	704 011,14	1,50
BRGF LATIN AMER.A2 USD C.2DEC	USD	17 649	990 349,51	2,11
BRGF US BAS.VAL.A2 USD 2DEC	USD	21 286	1 152 822,83	2,45
BRGF US SML.MIDC.OPP.A C.2DEC	EUR	10 711	1 425 419,88	3,03
INVESCO GT PAN EUROPEAN FUND A	EUR	76 360	1 352 335,60	2,88
JPM FUNDS US SELECT 130/30	USD	438 745	4 956 681,32	10,53
NATIXIS INTL (LUX) I LOOMIS SAYLES US RESEARCH	USD	18 774	2 818 574,24	5,99
PAR INVESCO JAPAN.VAL.EQ.CL.A C.2D	JPY	193 207	1 434 677,81	3,05
PIONEER US RESEARCH A C	USD	276 120	1 874 090,20	3,99
ROWE PRICE US LAR. CAP VAL. A C.	USD	153 669	2 826 303,47	6,01
SCHRODER INT EME ASIA-CEUR-ACC	EUR	164 729	3 488 960,22	7,42
SISF EMERGING EUROPE A AC. 2DEC	EUR	16 518	385 364,94	0,82
T.ROWE US LARGE C	USD	278 942	4 695 326,24	9,99
UNI GLOBAL MINI VARIANCE EUROPE CAPIT.	EUR	1 052	2 566 585,44	5,46
UNI GLOBAL MINI VARIANCE US B1 C	USD	3 144	3 516 063,79	7,48
UNI-GLOBAL MINI VARIANCE JAPAN B1 CAP.	JPY	11 494	955 287,23	2,03
TOTAL LUXEMBOURG			36 569 377,60	77,77
ROYAUME UNI				
M&G ASIAN FUND	EUR	14 651	469 503,02	1,00
TOTAL ROYAUME UNI			469 503,02	1,00
TOTAL OPC européens coordonnés et assimilables			39 353 942,02	83,69
TOTAL Organismes de placement collectif			46 975 256,87	99,90
Créances			1 291 901,20	2,75
Dettes			-432 439,11	-0,92
Comptes financiers			-812 660,37	-1,73
Actif net			47 022 058,59	100,00
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE A	EUR	215 475,79836	146,34	
LBPAM MULTI ACTIONS MONDE R	EUR	105 832,59155	146,34	

LBPAM MULTI ACTIONS MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération

75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2014

LBPAM MULTI ACTIONS MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement LBPAM MULTI ACTIONS MONDE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15 octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes

Scacchi & Associés



Olivier GALIENNE